

LES INFORMATIONS COMMUNALES

Montmorin

La nouvelle piste forestière de la commune.

Une nouvelle piste forestière Montmorin / Ribeyret longue de 3 kilomètres environ vient d'être ouverte à la randonnée pédestre, équestre, aux V.T.T. et au 4 X 4.

La piste débute soit à partir du sommet du col des Tourettes soit de la carrière qui se situe à mi-hauteur de ce même col.

Financé en totalité par la commune et le Conseil Général, 300 m en dérivation ont été ajoutés au tracé initial pour permettre l'accès au versant de Ribeyret.

Grace à ces travaux, le point culminant de la piste est désormais le col des Casset.

Le balisage de ce tronçon récent sera prochainement discuté en réunion du conseil municipal.

En Bref

La place publique a été goudronnée. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GERLAND.

La salle polyvalente de la commune, construite il y a 10 ans, a été insonorisée par Daniel IMBARD pour le plus grand bonheur de ses utilisateurs.

L'afficheur à diodes.

Le conseil municipal de la commune de Montmorin a décidé, à l'unanimité de l'installation d'un afficheur à diodes indiquant les jours, les mois, l'heure et la température.

L'utilité d'un tel système tant pour les résidents que pour les conducteurs se mesurera avec le temps.

Dans toutes les hypothèses, il n'est pas interdit de se faire plaisir.....

Ste Marie

Bienvenue

Aux nouveaux habitants, Christophe LOMBARD et Philippe LOMBARD qui ont emménagé dans le bâtiment de l'école de STE MARIE, rénové et transformé en un appartement et deux studio.

Bienvenue également au couple de champsaurins qui se sont installés dans l'ancienne cure, louée à l'année en attendant le financement pour les travaux de restauration.

POUR INFORMATION :

Il reste un studio à louer dans le bâtiment de l'école.

La coupe de bois n'ayant pas trouvé d'acquéreur à la dernière adjudication, sera remise à la vente à la cession d'automne.

La salle polyvalente de la commune a été entièrement repeinte par Christian COLLOMB.

DIVERS

Tilleul: une discussion sur la qualité.

Une réunion entre les producteurs de tilleul représentés par son syndicat et les négociants a eu lieu le 11 mai 1998 à Buis Les Baronnies.

La discussion a porté essentiellement sur la clôture du dossier de la prime à la qualité pour la campagne 1997 et sur la définition de critères de qualité pour la campagne 1998.

Un projet d'une charte de qualité, engageant chaque producteur est envisagé. Pour ce faire, des échantillons prélevés chez chacun d'entre eux et analysés par le syndicat permettront des résultats plus probants en la matière.

Enfin, une réflexion du syndicat avec les négociants sur une appellation Bio qui pourrait relancer la consommation a également été engagée même si les critères d'agrément sont d'application difficile pour les producteurs.

Le rallye sur terre annulé.

La spéciale chronométrée, épreuve du championnat de France qui devait avoir lieu le 12, 13, 14 juin prochain a été annulée en raison du refus d'autorisation de passage de l'ONF drôme.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ONF des Hautes-Alpes qui a su jouer la carte du développement touristique et économique en comprenant l'intérêt du passage d'une telle épreuve dans notre vallée.

LEADER II: les dossiers avancés.

Deux réunions ont eu lieu ce mois-ci, l'une relative aux activités VTT et l'autre portant sur la culture et la communication.

Mr Gilles LLORET, chargé de mission en culture et communication est venu exposer sa mission: celle-ci consiste, dans un premier temps à prendre contact avec l'ensemble des structures intercommunales du territoire Buëch-Durance afin de recenser les structures culturelles existantes et de diagnostiquer les besoins en la matière, l'objectif étant la mise en place à terme d'une messagerie culturelle.

Dans un deuxième temps, sa démarche sera orientée vers un développement des pratiques culturelles par un soutien logistique aux bibliothèques et une professionnalisation des acteurs locaux.

En ce qui concerne la mission randonnée et découverte du milieu naturel et plus précisément l'activité VTT, il a été décidé l'installation d'ici à la fin du mois de juin de 3 panneaux d'informations dans la vallée. Le choix et le financement du mobilier de support est à la charge de chaque EPCI.

Il en est de même pour les travaux d'entretien, la reconnaissance et le balisage des itinéraires, qui devront se faire cependant en respectant scrupuleusement la charte de balisage (balise FFC) et le cahier technique de la FFC.

Enfin, en raison des délais, les topo guides ne seront pas rééditer pour cet été: une fiche d'informations modificatives sera insérée dans les documents existants.

LA VIE DES PAROISSES DE L'OULE

Rencontre entre les aînés et les enfants.

Les aînés de Bruis, Montmorin et Ste Marie se sont réunis, dimanche 17 mai 1998 à Sainte-Marie, pour assister à la remise des prix du concours photo des enfants de la vallée.

Les prix ont été remis à Audrey et Fanny LESBROS, Aurore et Sandra TENOUX, Alexandre et Jonathan CALISSI-BARRAL, Annaïs LOMBARD, Baptistine COUSIN, Loïc RENAUD, Robin LECOMTE, Lila FORGET : les enfants ont été tous applaudis. Puis l'assistance a pu voir le reportage vidéo des enfants sur la vallée de l'Oule, plus particulièrement cette fois le lieu-dit Font Sainte et le village de STE MARIE.

Au cours de ce film, nous avons pu entendre Mr. Jean-Pierre BOMPARD, Mr René FA-RAUD, Mr et Mme JOUBERT, Mme BEGOU, Mr DUC, Mr TATIN, Mr et Mme COLLOMB, Mr CORREARD Julien, Mr et Mme LOMBARD, qui nous ont parlé de leur vie et de ce qu'ils savaient sur l'église et le village de STE MARIE.

Les enfants avaient aussi préparé quelques chants et l'après-midi s'est terminé par un verre de l'amitié offert par la C.C.V.O.

Avant de se séparer, le père Stéphane Marie a donné un nouveau rendez-vous pour la prochaine rentrée avec un nouveau concours pour les enfants : fossiles ou plantes en seront le motif ainsi que la suite du reportage sur notre vallée.

Il a remercié les enfants, les aînés et les communes pour la réussite de cette journée qui s'est achevée pour les enfants par un temps de sport. Il a rappelé que ces rencontres auront lieu tous les trimestres et que deux ou trois samedis de préparation seront nécessaires pour les enfants.

Lundi 1er juin: pèlerinage diocésain à Notre Dame du Laus.

Un car passera comme l'an passé dès
-8 H 15 à STE MARIE (Cabanon)
-8 H 20 à BRUIS (place)
-8 H 25 à MONTMORIN (Mairie)

Retour prévu entre 17 H 30 et 18 H 00.
(Nous pourrions assister aux vêpres à N.D. du Laus).
65 F 00 par personnes, GRATUIT pour les enfants et pour les jeunes.
- les enfants et les jeunes sont invités à participer à des jeux et à un reportage, l'après-midi (enregistrement audio-vidéo qu'ils feront eux-même) sur N.D. du Laus.

Ce reportage sera présenté dans notre vallée dans le courant du mois de juin.
-Pour les inscriptions à cette journée, vous pouvez laisser un message au 04-92-66-03-75. Merci
-Prochaine messe à STE MARIE : SAMEDI 6 JUIN A 18 H 00 (Fête de la Sainte-Trinité).

Samedi 23 mai: confirmation de Coralie GIROUSSE

à 17 H 00 en l'église de Montmorin, au cours de l'Eucharistie présidée par Monseigneur LAGRANGE, Evêque de GAP.

Cette cérémonie a été l'occasion de venir encourager nos jeunes sur le chemin de la foi (il y avait aussi la profession de foi d'Audrey LESBROS) et d'accueillir notre évêque.

Un apéritif était proposé à l'issue de la cérémonie à la salle polyvalente de MONTMORIN, offert par la mairie et les familles des confirmés.

Horaires des offices.

Chaque dimanche, la messe est célébrée à la Chapelle N.D. de la Paix à Montmorin à 10 H 30.

Le Saint Sacrement est exposé dans cette chapelle de 14 H 30 à 18 H 30.

La messe y est célébrée chaque jour à 7 H 00 sauf le jeudi à 18 H 00 et certains mardis à 19 H 00.

Tous les premiers samedis du mois, la messe est célébrée à Ste Marie à 18 H 00.

Nous projetons de célébrer une messe à l'Eglise de Bruis tous les 3èmes samedis du mois, messe anticipée du dimanche: vos remarques à ce propos seront les bienvenues.

LES INFORMATIONS COMMUNALES

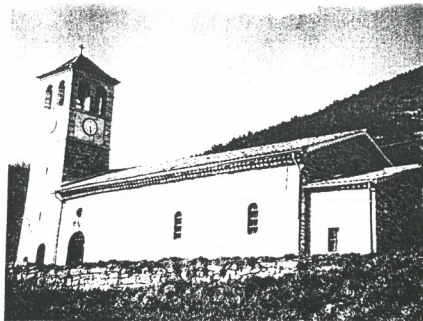
Bruis

Les travaux de l'église en cours d'achèvement.

Les travaux intérieurs de l'église sont terminés à l'exception de l'installation de la tribune qui sera effectuée au mois de juillet.

Les travaux extérieurs à savoir le mur de soutènement à l'arrière du bâtiment ainsi que les travaux d'assainissement autour de l'église seront réalisés dès que le temps le permettra.

Un trottoir devant l'église est également prévu.



Remerciements La commune de Bruis tient à remercier Mr Maurice BARTHELEMY pour sa disponibilité et sa rigueur quant à l'entretien et au bon fonctionnement du mécanisme de la pendule du clocher de l'église

Le périmètre de protection du captage de la source des Fontettes.

Au regard des dispositions des articles L19 et L20 du code de la santé publique reprises par l'article L21 du décret n°89-3 du 3 janvier 1989, "quiconque offre au public de l'eau en vue de l'alimentation humaine, à titre onéreux ou à titre gratuit et sous quelque forme que ce soit (...), est tenu de s'assurer que cette eau est propre à la consommation.

"En vue d'assurer la protection de la qualité des eaux, (...) un périmètre de protection rapprochée à l'intérieur duquel peuvent être interdits ou réglementés toutes les activités humaines et tous les dépôts ou installations de nature à nuire directement ou indirectement à la qualité des eaux et le cas échéant un périmètre de protection éloigné à l'intérieur duquel peuvent être réglementés les activités, installations et dépôts ci-dessus visés sont déterminés autour du point de prélèvement."

Ce périmètre de protection a été mis en place par l'employé de la C.C.V.O., Christian Collob, grâce à des piquets en bois et du grillage.

Ces travaux viennent en complément de la réfection du captage qui a permis de doubler le débit de la source des fontettes et du traitement de cette même source avec à un appareil à rayons ultra-violet.

Il faut noter que cette source n'approvisionne le réseau d'eau communal que durant l'été; le reste de l'année, les abonnés sont alimentés exclusivement par la source de l'Orme qui n'a jamais connu de problèmes de potabilité.

LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

Un équipement informatique et bureautique de qualité.

A des fins d'efficacité et de commodité, la Communauté de communes s'est dotée d'un matériel informatique et bureautique de qualité.

Cet investissement important, financé par la réserve parlementaire du sénateur Mr Marcel LESBROS, à hauteur de 50%, devra permettre à la structure une gestion adaptée aux besoins grandissants tant en ce qui concerne les travaux de secrétariat courants que le montage de nouveaux projets dont la publication de ce bulletin d'informations est l'exemple.

La commande de deux ordinateurs concerne également les communes de BRUIS et de STE MARIE, non équipées jusqu'à présent.

La commune de MONTMORIN bénéficiera, en compensation, d'une quantité de seuils de bois plus importante, pour 1998, dans le cadre du projet d'aménagement de la rivière.

L'embauche d'un agent de développement local.

La Communauté de communes a embauché Nathalie CLAD à compter du 1er mai 1998. Elle sera chargée de suivre tous les dossiers en cours intéressant la C.C.V.O (réhabilitation de la tour carré à STE MARIE, Fond de Gestion de l'Espace Rural, relations avec le LEADER II.....) ainsi que la gestion et le portage de nouveaux projets.

Les bureaux de la Communauté, situés au premier étage du bâtiment communal de BRUIS, sont désormais ouverts au public tous les matins, du lundi au vendredi, de 8H à 12 H.



Personnes retraitées : un questionnaire en préparation.

La C.C.V.O. engage une réflexion sur le cadre de vie des retraités de la vallée.

Elle souhaite ainsi recenser l'ensemble des besoins relatifs à l'animation, les transports collectifs, les services d'aide à domicile, les services de proximité....

Pour ce faire, un questionnaire est en cours d'élaboration.

Une visite à domicile est prévue au courant des mois de juin, juillet, août chez chacune des personnes concernées pour ouvrir le débat et permettre aux principaux intéressés de s'exprimer. Nathalie CLAD sera chargée de prendre les RDV et de recueillir les informations.

Les conclusions de cette enquête seront publiées dans un prochain numéro.

La bibliothèque.

La bibliothèque est accessible gratuitement à l'ensemble des habitants de la vallée aux heures d'ouverture des bureaux de la C.C.V.O. Le classement des ouvrages est fait par thème : religion, philosophie, sciences sociales, sciences pures, langage, technique, arts, histoire et géographie, littérature pour les adultes et pour les enfants.

Pour les personnes qui souhaitent commander des ouvrages particuliers, la C.C.V.O s'engage à se les procurer le plus rapidement possible.

LA VIE DES PAROISSES DE L'OULE

Quelques nouvelles:

Avec les enfants et si Dieu le permet, nous projetons un nouveau spectacle en plein air le 15 août: il sera la prolongation de celui de l'an dernier. Des répétitions commenceront vers la mi-juillet à l'église de Montmorin de 16 H à 18 H 30, les samedis après-midi (les horaires peuvent être modifiés : n'hésitez pas à faire des suggestions). Les répétitions s'achèveront par un grand moment de sport, sans doute à Bruis (le transport des enfants sera assuré par l'équipe encadrante). C'est donc à Bruis qu'il faudra venir chercher les enfants à 18 H 30. Merci de nous prévenir à l'avance des difficultés que cela pourrait poser (absence de tel enfant, tel ou tel samedi.....).

Des vidéos cassettes comportant le reportage des enfants IIème partie ainsi que la vie de Noé, Abraham et Jacob seront disponibles vers la mi-juin. Une cassette revient environ à 40 F. Vous pouvez passer une commande ou laisser un message au 04-92-66-03-75.

Nous remercions les familles REYNAUD, TENOUX et GAILLARD pour la mise à disposition de terrains de sport: à ce sujet, nous recherchons de grosses barres de fer à souder pour réaliser des cages de football.

Un projet de construction d'un nouvel oratoire au lieu dit "FONT SANTE" à Bruis (chemin d'usage) se précise peu à peu. Il ne pourrait s'agir de reconstruire l'ancien oratoire sur un terrain sujet à éboulement mais plutôt de bâtir un petit oratoire à proximité de la source ou de la fontaine de FONT SANTE. Sa forme pourrait être de ce type:



Ce lieu traditionnel de prière et de recueillement pourrait ainsi retrouver sa vocation et bien des personnes pourraient y trouver grâce et réconfort.

Vos remarques et suggestions sur ce projet seront bienvenues.

Un sourire

Un sourire ne coûte rien

Mais il met la joie au coeur

Il enrichit celui qui le reçoit

Sans appauvrir celui qui le donne

Il ne dure qu'un instant

Mais son souvenir est parfois éternel

Personne n'est assez riche pour s'en passer

Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter

Il crée le bonheur au foyer

Il est le signe de l'amitié

Un sourire donne du repos à l'être fatigué

Rend du courage au plus découragé

Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler

Car c'est une chose qui n'a de valeur

Qu'à partir du moment où il se donne

Et si quelquefois vous rencontrez une personne

Qui ne sait plus avoir le sourire

Soyez généreux donnez lui le votre

Car nul n'a autant besoin d'un sourire

Que celui qui ne sait pas en donner aux autres.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les numéros à noter:

Médecins

La Motte Chalancon:

Dr MARTIN : 04-75-27-21-45

Dr GORIUS : 04-75-27-20-26

Serres:

Dr CARUSO : 04-92-67-00-19

Dr KLEINBERG : 04-92-67-06-35

Rosans:

Dr SANTELLI : 04-92-66-60-08

Pharmacie

Serres:

Pharmacie VERNET : 04-92-67-03-55

Rémuzat:

Pharmacie TERNAT : 04-75-27-86-82.

Dentistes

Serres:

CASTAN LUCCHINI : 04-92-67-06-71.

RIGAUD : 04-92-67-03-59.

Assistante sociale

Mme Prud'homme : permanence le lundi matin tous les 15 jours en mairie de Rosans.

Pour prendre RDV, téléphonez au 04-92-65-06-23.

Appels téléphoniques d'urgence:

Gendarmerie: 17 - Pompiers: 18 - SAMU: 15.

Une rubrique "petites annonces" à votre disposition dès le prochain numéro.

Vous pouvez faire parvenir vos petites annonces pour la prochaine édition au bureau de la communauté de communes.

Les mots croisés. (la solution dans le prochain numéro).

SUIV DES COURS SUPÉRIEURS VELOUTÉE	ASSASSINAT	BRILLER PASSERAS DANS L'AUTRE MONDE	BELLI-QUEUSES CONCOM- TION	SAUCISSON
				FAIT REFLEXION
AGACÉES				
BAC DE PLONGEUR			COUPS DE MAIN	A OBTENU UN SIÈGE
GAUCHES				
MAGNA				
		FORTE TÊTE		PLAISANTES
DEMOISELLES DU PAVÉ	HOMME DE GÈME CONSTRUIT			
		INFINITÉ		VERMILLON
		SIÈGE DE CAVALIER		
NATTERA				
SURFACE CHANTEUSE D'ÉTÉ EN ACTE			BRUIT	
			HOMME DE CHAMBRE	
				NOTE
				SYMBOLIQUE
CLÔTURE À CLAIRE-VOIE	SOLITAIRES			

Ce numéro est gratuit. Un système d'abonnement est mis en place pour les prochains numéros, à raison de 60 Francs par an (publication bi-mestrielle). Vous pouvez y souscrire en détachant le talon ci-dessus.

Mme, Melle, Mr NOM
PRENOM

souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'informations "Au fil de l'Oule".

Signature:

Paiement en espèces
Paiement par chèque

8

AU FIL DE L'OULE

Bulletin d'informations de la vallée de l'Oule - Numéro gratuit -

Jun 1998

Editorial

Depuis la création de la Communauté de communes, en janvier 1996, nous avons travaillé dans l'intérêt de la vallée et de ses habitants.

Nos principales préoccupations ont été, jusqu'à présent, l'agriculture (F.G.E.R.), l'entretien de l'espace (seuils de bois dans l'Oule), le tourisme (V.T.T., panneaux d'informations), le patrimoine (tour carrée de Sainte Marie).

Nous souhaitons aujourd'hui que vous soyez mieux informés de nos projets et réalisations. Nous avons donc décidé d'éditer ce bulletin d'informations de la vallée sur lequel vous trouverez les comptes rendus des réunions du conseil communautaire ainsi que des conseils municipaux des trois communes mais aussi d'autres informations sur les activités et rencontres qui auront lieu.

J'espère que ce moyen de communication répondra à vos attentes et que chacun d'entre vous en appréciera le contenu.

Bien cordialement.

Gérard TENOUX.

Dans ce numéro

- 1 L'éditorial
- 2 Les orientations de la C.C.V.O
- 3-4 LES informations communales
- 5 Divers
- 6-7 La vie des paroisses de l'Oule
- 8 Informations pratiques

1

Communauté de communes de la vallée de l'Oule
05150 BRUIS
Tel / Fax : 04-92-66-04-21.
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 H à 12 H.

COMITE DE REDACTION:
les conseillers communautaires et les suppléants

Directeur de publication: Gérard TENOUX

Dépôt légal n°: en cours.

Un nouveau logo pour la C.C.V.O.

Le choix du nouveau logo n'a pas encore été arrêté de manière définitive. Vos remarques et suggestions sont ainsi les bienvenues. Vous pouvez les adresser directement ou par courrier au bureau de la Communauté de communes dont les coordonnées et les heures d'ouverture figurent en première page.

